



Conseil d'établissement
Séance extraordinaire
Début de la réunion à 18h15 en virtuel
Le mercredi 14 mai 2025
Procès-verbal

Membres des enseignants présents	Membres des parents présents
Mme Ana Elena Loaiza Miranda	M. Mathieu Côté (président)
	M. Ulisses Souza
Mme Ann Lebrasseur-Arcand	Mme Isabelle Paquette
	Mme Estelle Dubé
Mme Julie Raymond	Mme Yolande Goufack (substitut)
	Mme Schahrazed Aissaoui (parent)
	Mme Monika Lemba (parent)
	Mme Victorine Djoko
Membres de la direction présents	
M. Frédéric L'Hérault (direction)	
Mme Audrey Durand (directrice adjointe)	
Membre de la communauté présent	
Mme Anne-Marie Robitaille	
Membres absents	
Mme Mélina Luis (enseignant)	
Mme Joanne Laviolette	
Mme Annie Debiens	
M. Nasser Bouzaza (directeur adjoint)	

1. Mot de bienvenue

M. Côté souhaite la bienvenue à tous à 18:15

2. Questions du public

Aucune question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M. Ulisses et appuyé par Mme Schahrazed Aissaoui.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du CÉ du 29 avril 2025

Le procès-verbal de la réunion du CÉ du 29 avril 2025 est proposé par Mme Ann Lebrasseur-Arcand et appuyé de Mme Monika Lemba sans aucun changement.

5. Suivi du procès-verbal

M. L'hérault a renvoyé une dernière version des montants présentés lors de la dernière rencontre.

Suivi des écrans : Mme Ann Lebrasseur propose de mettre un règlement en place et que le CÉ statue sur une réglementation. Elle indique avoir pensé qu'un règlement était déjà en place et a partagé de l'information avec une éducatrice qui a indiqué ne pas avoir eu la même information concernant l'autorisation des écrans à certains moments.

M. Côté indique la possibilité de faire un libellé à ce sujet, mais les directives doivent provenir de la direction d'école seulement.

Pour faire un libellé, il faut s'assurer de ne pas être trop restrictif. Il faudra y réfléchir pour la prochaine rencontre du mois de juin; nous devons nous assurer de faire un état de la situation et s'assurer de la bonne gouvernance de l'école.

Gentilly en fête : le suivi a été fait auprès des personnes concernées.

Chromebooks : les Chromebooks disponibles seront accessibles pour utilisation par les spécialistes. Les règles d'attribution des sommes seront revues lors de la prochaine rencontre du CÉ.

6. Objets de décision

a. Matériel didactique (24-25-203-18)

M. L'hérault tient à remercier l'équipe école pour leur travail rigoureux dans la préparation de la liste de matériel 25-26.

Certains prix ont subi une croissance en raison de l'augmentation des frais de reprographie.

Certains niveaux (ex : maternelle 4 ans et 5 ans) ont soumis des listes différentes en fonction de leurs besoins.

Mme Anne-Marie Robitaille se questionne sur les frais de la 4^e année.

Un cahier Ribambelle est ajouté à la liste en 4^e année pour enseigner le CCQ, d'où l'augmentation des frais de matériel pour ce niveau.

La direction doit s'assurer que les libellés sont exacts et que la facturation est exacte.

La décision du conseil doit correspondre à ce qui est facturé.

La grille de tarifs pour 2025-2026 est proposée par M. Ulisses et appuyée par Mme Julie Raymond.

b. Fournitures scolaires (24-25-203-19)

La direction ne peut pas imposer l'achat d'écouteurs par les élèves, seulement s'ils en ressentent le besoin.

Cette indication apparaît sur les listes de 3^e année seulement (début d'utilisation des O.T).

Sacs à dos ergonomiques mentionnés pour certains niveaux : pour les plus petits, l'élève doit être à l'aise de marcher avec son sac. Mme Anne-Marie Robitaille propose à ce que cette mention soit faite à tous les niveaux.

Les membres du CÉ sont d'accord avec cette idée. M. L'Hérault fait la modification sur les listes de fournitures scolaires.

Les listes sont proposées par Mme Monika Lemba et appuyées par Mme Julie Raymond.

c. Calendrier scolaire (24-25-203-20)

M. L'Hérault explique les fonctions des journées pédagogiques et les journées tempêtes (6 et 19 mai), les dates de fin d'étape, les rencontres de parents et les assemblées.

Le calendrier est proposé par Mme Schahrazed Aissaoui et soutenu par M. Ulisses.

d. Journée pédagogique sans service de garde (24-25-203-21)

M. L'hérault mentionne que cette demande découle d'un besoin de rencontre entre les membres du SDG et les autres membres du personnel.

Lors de cette journée, le SDG ne sera pas offert.

M. Côté demande de préciser davantage à quoi va servir cette journée-là et quelle va être la plus-value. Mme Anne-Marie Robitaille se questionne sur la légalité de cette demande. M. L'Hérault indique qu'il est autorisé de le faire sous réserve de l'approbation du CÉ.

Cette journée sera également un temps de concertation pour planifier, se former, échanger sur les meilleures pratiques, notamment d'aide à la classe.

Mme Schahrazed Aissaoui demande comment cela se passait auparavant, avant la mise en place de cette journée. M. L'Hérault mentionne que la concertation restait difficile et les rencontres peu nombreuses puisque les corps d'emploi ne sont pas disponibles au même moment.

Mme Ann Lebrasseur mentionne son expérience dans d'autres écoles dans lesquelles ce type de journée était en place et indique que cela était positif pour s'arrimer dans les pratiques communes à l'école. Cela permet d'éviter une confusion au niveau de l'information et prendre un temps commun pour partager l'information. C'est pour le bien des enfants.

Mme Anne-Marie Robitaille demande un temps supplémentaire pour statuer sur cette journée, afin que les parents prennent le temps d'y réfléchir.

M. L'Hérault indique l'importance de se prononcer tôt pour lancer les démarches de réservations et de planification du SDG. Les dates proposées par les 2 édifices sont soit le 19 septembre, soit le 27 octobre.

M. Côté demande que la prise de décision soit reportée au 2 juin prochain. M. L'Hérault est d'accord avec cette proposition.

e. Tarifs et frais supplémentaires 2025-2026 (25-25-203-22)

Le taux d'indexation est fixé à 3% par le gouvernement concernant le SDG.
Cela aide à absorber l'augmentation du coût du matériel entre autres.

Mme Monica Lemba propose les tarifs et frais et est soutenue par Mme Schahrazed Aissaoui.

7. Correspondance

Pas de point au procès-verbal.

8. Divers

a. Balises pour habillement

Les élèves aiment être à la mode; les vêtements à caractère violent sont bannis.
Si un code vestimentaire est mis en place, il faudra s'assurer de le faire respecter à la fois par les parents et par les membres du personnel.
M. Côté demande si des membres de parents du CÉ sont intéressés à rejoindre les membres du personnel impliqués. Quelques rencontres pourraient avoir lieu d'ici à la fin de l'année.
Mme Schahrazed Aissaoui, Mme Monika Lemba et M. Ulisses sont intéressés.

b. Déplacement de la rencontre au 2 juin 2025

Les membres du CÉ sont d'accord avec le changement de date.
La nouvelle date sera affichée sur le site de l'école pour les parents qui seraient intéressés à y participer.

Le repas sera offert aux membres (lasagnes végé ou à la viande). Un sondage sera envoyé prochainement.

c. Départ de M. L'Hérault

M. L'Hérault informe les membres du CÉ de son départ prochain pour l'école secondaire Jean XXIII dès le mois de juillet prochain.

9. Levée de l'assemblée à 19h18.

Secrétaire : Audrey Durand

École primaire Gentilly

Édifice de la Présentation, 244, av. de la Présentation, Dorval, H9S3L6 ☎(514) 687-7598 📠(514) 631-9481
Édifice Fénélon, 355, boul. Fénélon, Dorval, H9S5T8 ☎(514) 855-4229 📠(514) 631-2262 gentilly.ecoleouest.com